



AVIS PUBLIC

ANNULATION DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Avis public est par la présente donné que, conformément à la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (Projet de loi 40)*, le mandat du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) a pris fin le 8 février dernier. Conséquemment, toutes les séances ordinaires du Conseil des commissaires et du Comité exécutif sont annulées.

À compter du 15 juin 2020, un conseil d'administration sera formé et celui-ci devra notamment établir le calendrier de ses rencontres publiques.

Donné à Gatineau, ce 18^e jour de février 2020.

Caroline Sauvé
Secrétaire générale et directrice des communications